

Le Combat Social FO 49

Mensuel d'informations de l'Union Départementale cgt-Force Ouvrière de Maine et Loire

Numéro 2-2017 (février 2017)

Sommaire

- 2 L'éditorial de
Catherine Rochard

NUMERO SPECIAL
ASSEMBLEES ANNUELLES
DES SYNDICATS

- 3 Annonce des AG
4 UL de Saumur
5 IL de Cholet
6 FNEC-FP-FO 49
8 Santé privée
9 Métaux
10 Territoriaux
12 CESAME
13 CHU
14 Action Sociale

- 16 Le nouveau site de
l'UD

Encart : appel à candidature
élections Manpower

LE COMBAT SOCIAL FO 49
Prix : 1 €

Imprimé à
l'Union Départementale
Force Ouvrière
de Maine-et-Loire

14, place Louis Imbach
49100 ANGERS

Tel : 02 41 25 49 60
www.fo49.fr

Inscrit à la CPPAP n°
0720S07442

Directrice de publication :
Catherine ROCHARD





L'éditorial

de Catherine Roehard

Pas de trêve pour les revendications

7 mars : grève et manifestation nationale

Les campagnes pour les élections présidentielles ont, bien souvent été animées. Mais celle de 2017 l'est particulièrement ! Elle restera marquée par un gigantesque déballage d'affaires en tous genres dans lequel il est difficile, notamment pour les salariés, de se retrouver.

La première partie de la campagne a été marquée par les élections primaires. Au cours de celles-ci, ont tour à tour été éliminés un ancien président de la République (Sarkozy) et un tout récent Premier ministre (Valls). Dans le même temps, pour la première fois, le président de la République en place (Hollande) n'a même pas pu présenter sa candidature !

C'est dire à quel point la politique de l'actuel gouvernement comme celle du précédent (semblables à s'y méprendre) sont rejetées.

Ce « big bang », cette crise de régime qui voit les partis de gouvernement perdre pied, s'embourber dans les « affaires », rejetés qu'ils sont par la population, conduit les salariés à se tourner vers les organisations syndicales comme seul rempart à tous les mauvais coups qui leurs sont portés.

Et c'est bien le rôle d'une organisation syndicale indépendante incarnée par FO que de porter les revendications des salariés, des chômeurs et des retraités. Notre indépendance nous libère de toutes contraintes à l'égard de tous les candidats. FO ne donne jamais et ne donnera aucune consigne de vote.

En revanche, FO se livrera à une étude particulière des programmes des candi-

dates et mettra en avant les revendications.

D'ores et déjà, notre Secrétaire Général les a alertés notamment sur la question des services publics.

Pour FO, il ne saurait être question de laisser détruire les services publics, éléments essentiels de la République sociale. La perspective avancée de la suppression de 500 000 emplois dans la fonction publique est une véritable bombe, à laquelle s'ajouterait le passage à 39 heures sans que la compensation salariale soit précisée (39 heures payées 35 ? Après avoir financé les 35 heures par la « modération salariale », les salariés subiraient-ils la double peine ?)

La défense de la protection sociale, qu'il s'agisse de la Sécurité sociale basée sur la solidarité et sur le salaire différé, est fondamentale pour FO. Le financement de la protection sociale ne peut pas être envisagé autrement que par les cotisations sociales salariales et patronales.

La protection sociale ne peut, en aucun cas, être transférée au secteur des assurances privées.

FO veillera à la politique industrielle, au maintien des emplois sur l'ensemble du territoire. La relance de la croissance passe par l'augmentation du pouvoir d'achat. L'exigence d'augmentation des salaires dans tous les secteurs est notre revendication.

Et les candidats ne doivent pas perdre de vue que, concernant la loi Travail qui a mobilisé des milliers de salariés, même si elle entre en application, FO ne lâchera

rien.

Nous continuerons à exiger son abrogation.

Les salariés ont de la mémoire et ils ne considèrent pas le sujet clos. Jamais ils n'accepteront l'adoption de la loi à coup de 49.3.

Et tous les prétendants à la présidence ont bien compris que ce mouvement n'était pas mort. Ils savent tous que tout peut repartir à la première tentative de mettre en place une contre-réforme. Les journalistes l'ont bien compris et s'en font l'écho dans la Presse.

Alors oui les hospitaliers ont raison d'appeler à la grève et à la manifestation nationale le 7 mars à Paris pour faire entendre leurs revendications.

Aujourd'hui, ils sont rejoints par la fonction publique territoriale, les enseignants, les agents de la sécurité sociale, pôle emploi, EDF.

Comme la Confédération vient de le faire, l'Union Départementale a apporté, dès le début, tout son soutien à cette initiative. La défense des services publics, c'est l'affaire de tous et particulièrement des militants et adhérents FO.

Alors, inscrivez-vous pour participer à la manifestation nationale à Paris.

Soyons nombreux pour porter toutes les revendications, à dire NON à la politique d'austérité !

Numéro spécial :

Les assemblées générales des Unions Locales et des syndicats



Les premiers mois de l'année sont, traditionnellement, l'occasion de la tenue des assemblées générales des syndicats.

Nous consacrons ce mois-ci un cahier spécial à quelques-unes d'entre elles, nous poursuivrons cela les prochains mois, au fur et à mesure de la tenue des assemblées.

Ce mois-ci se sont tenues les AG :

- Des UL de Saumur et de Cholet
- De la section départementale de la Fédération nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation professionnelle, ainsi que les AG des syndicats qui la compose (Professeurs des écoles, Second degré, Enseignement technique, Université, Agents administratifs)
- Du syndicat de la Santé privée du Maine-et-Loire
- De l'Union Syndicale des Métaux
- Du syndicat des territoriaux Agglo-Vill-CCAS d'Angers,
- Du syndicat du Cezame,
- Du syndicat du CHU,
- Du syndicat départemental de l'Action Sociale,

Vous trouverez les compte rendus de ces assemblées dans ce numéro. Par ailleurs se sont aussi tenues les AG :

- Du syndicat du bâtiment,
- Du syndicat des transports

Par manque de place, les comptes-rendus de ces dernières sont renvoyés au numéro de mars du Combat Social.

Elles font apparaître deux choses : La première c'est que tous les syndicats de l'Union Départementale progressent en nombre et en implantations. La seconde c'est que la volonté de combattre les politiques d'austérité est présente chez nos militants, particulièrement mobilisés, notamment après six mois de bataille contre la loi travail.

La bonne tenue de ces AG est un signe : il n'y a pas de trêve pour les revendications. Élections présidentielles ou pas, FO, avec les salariés, combat, les met en avant !

C'est ce que le lecteur constatera à la lecture des comptes-rendus de ces AG. Qu'il s'agisse du secteur public comme du secteur privé, la plupart évoquent la perspective du 7 mars.

Les chiffres de participants à la manifestation d'ores et déjà annoncés montrent que cette manifestation sera un succès.

l'UD affrète un car de l'interprofessionnel (en plus des cars retenus par nos camarades du groupement départemental des services publics et services de santé). Il reste des places. Inscrivez-vous !

AG des Unions Locales

UL de Saumur

L'Union locale de Saumur a tenu son assemblée générale le 25 janvier, sous la présidence de Catherine Rochard. Son secrétaire, Nicolas Cabaret, a répondu à nos questions

Nicolas Cabaret



été visible.

J'ai ensuite insisté sur le combat que mène l'UL, en lien avec le syndicat FO-Com, contre la fermeture des bureaux de poste de St Hilaire-St Florent et Bagneux. Accompagnant la réforme territoriale, La Poste a décidé de fermer un grand nombre de sites. À ce jour, l'UL a collecté plus de 600 signatures contre ces fermetures!

Sur notre circonscription, les EHPAD (Établissements d'Hébergement de personnes âgées dépendantes — Maisons de re-

traite médicalisées) de Bagneux et de Nantilly ont fusionné. Les directions ont dénoncé les accords en cours et ont ouvert la négociation d'un accord de substitution. Les camarades nous ont sollicités, et j'accompagne le secrétaire de la Santé Privée dans ces négociations.

Enfin, j'ai insisté sur le développement de l'organisation. Au cours de l'exercice précédent, nous sommes réguliè-

rement allés diffuser aux portes des grandes entreprises du Saumurois.

Au cours de l'AG, nous avons décidé de renforcer cette action. Nous tiendrons des diffusions très régulières aux portes des entreprises et dans la Zone industrielle de Montreuil Bellay.

CS Pour conclure ?

NC : L'UL de Saumur est une UL dynamique, qui fonctionne, qui tient régulièrement ses réunions.

Au cours de la prochaine période, nous allons surtout nous consacrer au développement de Force Ouvrière dans le Saumurois.

Combat Social : Peux-tu m'indiquer la « configuration » de votre assemblée générale ?

Nicolas Cabaret : L'AG était présidée par Catherine Rochard, la secrétaire générale de l'Union Départementale. Nous étions un peu plus d'une quinzaine, représentant les syndicats des personnels civils de la défense, des territoriaux de Saumur, de « hôpital de Saumur, de l'Action Sociale, de l'enseignement (premier degré), des personnels administratifs de l'éducation nationale et des retraités.

Pour une réunion d'Union Locale, c'est une bonne participation, puisque la très grande majorité des syndicats de l'UL étaient représentés.

CS : Comment s'est-elle déroulée ?

NC : Comme traditionnellement, il y a eu un rapport moral et d'activité que j'ai présenté, et un rapport financier. Dans mon rapport, je suis revenu sur l'activité de l'UL au cours de l'année passée, essentiellement marquée, tu n'en doutes, par le combat contre la loi Travail. Dans la plupart des rassemblements et des manifestations FO a

Le bureau de l'UL :

Secrétaire : Nicolas Cabaret. Secrétaires adjoints : Audrey Cantin (SPASEN), Eric Rouault (défense). Trésorière Gaëlle Cahier (CH Saumur), Trésorière adjointe : Paulette Mireille (retraîtée), auxquels s'ajoutent 8 membres, dont deux au titre des retraités.

Manifestation du 31 mars 2016, Saumur



UL de Cholet

L'AG de l'Union Locale de Cholet, qui s'est tenue le 2 février, a elle aussi été présidée par Catherine Rochard, secrétaire générale de l'UD.

Combat Social a rencontré Amélie Martineau, qui assurait jusque là la fonction de secrétaire adjointe et qui a accédé au poste de secrétaire au cours de cette AG.

Amélie Martineau



Combat Social : Peux-tu m'indiquer comment s'est déroulée votre AG ?

Amélie Matineau : Nous étions à peu près 15. La quasi-totalité des syndicats de l'UL étaient représentés : Pôle Emploi, la police, la Mutualité Anjou Mayenne, les Métaux, la Chimie, la Sécurité sociale, la Clinique du Parc et les retraités.

Catherine Rochard a présidé cette AG. Nous avons eu droit, de sa part, à un tour d'horizon précis de la situation sociale. En conclusion de son intervention, elle a insisté sur le nécessaire travail de développement à déployer.

Pascal Milsonneau a présenté, lui, son rapport d'activité et a rappelé que, comme il prend sa retraite très bientôt, il souhaitait « passer la main » et ne plus être secrétaire d'UL.

CS : Peux-tu faire un bilan de votre activité au cours de l'année passée ?

AM : Pour ce qui concerne l'inter-professionnel, tu imagines bien que l'essentiel l'an dernier a été le combat pour le retrait puis l'abrogation de la loi El Khomri.

Nous avons su à ce titre tisser des liens d'une réelle camaraderie avec les instances de l'UL CGT, et en particulier son secrétaire.

C'est ensemble que nous avons mené le combat. Ensemble que nous avons écrit, diffusé les tracts interpros, organisé les manifestations et rassemblements, etc. La construction de cette unité a permis d'éviter le syndicalisme rassemblé.

Pour le reste, l'activité de l'UL s'est pour l'essentiel, comme c'est son rôle, consacrée au développement de l'organisation. À partir de nos diffusions, de nos réseaux, nous avons construit plusieurs nouvelles implantations (Picard, Logidis, La Poste).

À ce titre, nous avons décidé de continuer et de renforcer ce que nous avons déjà mis sur pied : des diffusions systématiques aux portes des grosses entreprises du Choletais (Michelin, Thales, Nicoll, Charal...).

Nous alertons aussi nos militants pour qu'ils nous fassent connaître les éventuels contacts qu'ils ont. Nous cherchons à tirer tous les fils de la construction de FO.

CS : Tu as donc été élue secrétaire de l'UL ?

AM : Oui. Il faut dire que Pascal a de lourdes charges auprès de la confédération (il siège comme administrateur dans des institutions paritaires), qui l'ont obligé à beaucoup s'absenter. Il s'est pas mal déchargé sur moi pour l'activité l'an dernier.

De plus comme je le disais tout à l'heure, il ne va pas tarder à prendre sa retraite. Mais par contre, il a tenu à continuer à assurer des responsabilités, il est désormais secrétaire adjoint. Le bureau est composé d'une seconde secrétaire adjointe (Béatrice Lefebvre, de la Polyclinique du Parc), d'un trésorier (Hugues Dumont, de l'AMIPI), d'un trésorier adjoint (Bernard Boucher, retraité de la Sécu). Au total, notre bureau compte une dizaine de membres.

CS : Un mot pour conclure ?

AM : Comme nous savons vivre, et plus sérieusement parce que ces moments de convivialité entre militants sont importants, notre AG s'est conclue par un repas fraternel.



AG des syndicats

Section départementale de la FNEC-FP-FO



La tribune de l'assemblée. De gauche à droite : Catherine Rochard, secrétaire de l'Union Départementale, Hubert Raguin, secrétaire général de la FNEC-FP-FO, Magali Lardeux, secrétaire de la FNEC-FP-FO 49 et du SNUDI-FO (enseignants du primaire), Patrick Bourget, secrétaire du SNFOLC (enseignants du secondaire, Malika Houari secrétaire du SPASEEN-FO (agents administratifs de l'Éducation nationale, Olivier Rosier, secrétaire du SNET-AA-FO (enseignants des lycées professionnels)

Le 27 janvier dernier, 110 camarades ont participé l'assemblée générale annuelle de la section de Maine-et-Loire de la **Fédération nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation professionnelle Force Ouvrière** (FNEC-FP FO).

Dans son rapport d'activité, Magali Lardeux, secrétaire de la FNEC-FP-FO 49 a indiqué que le nombre significatif de participants à cette assemblée générale était un signe. Le signe du caractère vivant des syndicats, qui

se développent, qui renforcent leurs implantations, le signe aussi de la disponibilité et de la combattivité des militants.

Hubert Raguin, le secrétaire général de la Fédération, a introduit les débats. Nous reproduisons ci-dessous des extraits de son discours.

À l'issue de cette assemblée, les syndicats composant la FNEC-FP-FO ont tenu leurs instances respectives.

Résolument portée sur le terrain des seules revendications, cette assemblée

a permis d'impulser la poursuite du combat pour les revendications, dans un premier temps le rassemblement du 1er février devant l'académie, à l'appel, dans le département, de FO et de la CGT.

Ce dernier a réuni une quinzaine de militants, majoritairement de FO. La bagarre continue.

La FNEC-FP FO et ses syndicats s'inscrivent résolument dans l'appel à la grève et à la manifestation nationale à Paris du 7 mars.

Extraits de l'intervention d'Hubert Raguin, secrétaire général de la FNEC-FP-FO

Les syndicats de la FNEC-FP-FO sont aujourd'hui en pleine progression sur la base d'une appréciation commune de la situation.

Le syndicat ne peut être indifférent au contexte dans lequel il développe son action. Aujourd'hui certains voudraient que nous fassions des « propositions ».

Nous devons resserrer les rangs autour de ce que nous sommes, une organisa-

tion faite pour revendiquer. Le syndicat n'est pas une « force de proposition » ! Le syndicat est une force de revendications et, sur cette base, prépare le rapport de forces.

C'est ce qui a été réaffirmé lors de notre congrès à Gravelines au mois d'octobre dernier.

C'est d'autant plus important de le réaffirmer aujourd'hui que, dans le

contexte des élections présidentielles la tentation est forte d'instrumentaliser l'organisation syndicale au profit du pouvoir politique. Conformément à sa tradition, la Confédération Force Ouvrière ne donnera aucune consigne de vote, ni au premier ni au second tour.

Nous ne nous laissons pas subordonner à un prétendu « intérêt général » qui se révèle in fine un soutien au capital financier. Nous portons les revendica-

tions particulières des salariés, quel que soit le gouvernement en place...

C'est la raison pour laquelle, nous considérons qu'avant les échéances politiques, comme après, c'est la recherche du rapport de forces, la réalisation de l'action commune quand c'est possible, qui dictent notre ligne de conduite.

C'est pourquoi nous avons pris l'initiative, dans l'Éducation nationale, des rassemblements du 1er février au ministère et dans les rectorats pour exiger le retrait des décrets sur l'évaluation des enseignants, clé de voute de l'offensive contre leurs statuts nationaux.

C'est la raison pour laquelle, à l'AFPA sur l'avenir de l'association, ou au ministère de la Culture notamment sur la question du décret liste, nos syndicats et sections syndicales préparent le rapport de forces et la mobilisation.

Contre la politique d'austérité, contre la loi Travail, pour la défense des conventions collectives et des statuts, c'est bien une initiative interprofessionnelle qui est nécessaire pour affirmer les revendications et l'indépendance syndicale

Dans l'enseignement, la culture et la formation professionnelle, la FNEC FP-FO appelle les personnels à se

mettre en grève le 7 mars et à s'associer aux manifestations : les 3 versants de la fonction publique sont concernés, la valeur du point d'indice est bloquée, les postes manquent, les services et établissements sont asphyxiés, les personnels n'en peuvent plus, alors, le seul débat qui vaille, c'est celui du rapport de forces pour faire cesser cette politique, pour défendre nos garanties collectives et nos statuts.

La responsabilité du mouvement syndical est grande, ce que les salariés lui demandent c'est d'être lui-même et de ne pas se dissoudre dans le maelstrom électoral.



L'appel de la FNEC-FP-FO au 7 mars

**Avec les hospitaliers,
avec les territoriaux,
avec les personnels de la sécurité sociale...**

MARDI 7 MARS

La FNEC FP-FO appelle les personnels de l'Éducation nationale, de la Culture, de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle à la grève et à la manifestation nationale à Paris

pour revendiquer :

- l'augmentation générale des salaires à travers l'augmentation du point d'indice d'au moins 5 %
- l'arrêt du « non-protocole » PPCR et du projet de décret sur l'évaluation
- la défense du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers
- la création de vrais postes occupés par des fonctionnaires titulaires
- le maintien des services publics nationaux contre la régionalisation – Territorialisation
- la défense de la Sécurité sociale et de toutes ses prérogatives, contre la privatisation et le déremboursement

Les fédérations des services publics, des services de santé et de l'Action sociale FO, CGT et SUD de nos camarades hospitaliers et territoriaux appellent à la grève et à la manifestation nationale le 7 mars prochain*.

Elles ont raison! Leurs revendications sont les nôtres!

Elles sont celles de tous les fonctionnaires d'état, de tous les enseignants, de tous les personnels de l'Éducation nationale, de la Culture, de la Recherche et de la Formation professionnelle.

Nous sommes tous dans la même galère

Comme nos camarades hospitaliers et territoriaux,

Nous subissons la baisse du pouvoir d'achat du fait du blocage du point d'indice pendant 6 ans et de la hausse des prélèvements « retraite ».

Nous sommes victimes de l'application forcée de PPCR qui conduit à une baisse de la masse salariale, à une sanction financière pour la majorité d'entre nous et à une individualisation des relations de travail à travers l'évaluation des personnels

Nos statuts sont mis en cause, notamment à travers la mise en place de la régionalisation/territorialisation qui transfère à l'échelon régional les missions de service public relevant de l'État.

Comme tous les salariés de ce pays,

Nous sommes inquiets quant au devenir de la Sécurité sociale et de notre système de soins déjà bien mis à mal, alors que le gouvernement actuel n'a pas été en mesure de faire face à l'épidémie de grippe.

Nous nous opposons aux menaces de privatisation rampante ou ouverte de la Sécu et de tous les services publics républicains, en particulier l'Éducation nationale

En 2016, nous étions partie prenante de la mobilisation contre la loi « travail » qui remet en cause toutes les garanties collectives dans le privé comme dans le public.

Alors, en 2017, quelles que soient par ailleurs les échéances électorales, il est clair qu'il nous faut continuer plus que jamais à revendiquer si nous voulons être entendus aujourd'hui ou demain!

Il ne peut pas y avoir de trêve des confiseurs pendant les campagnes électorales!

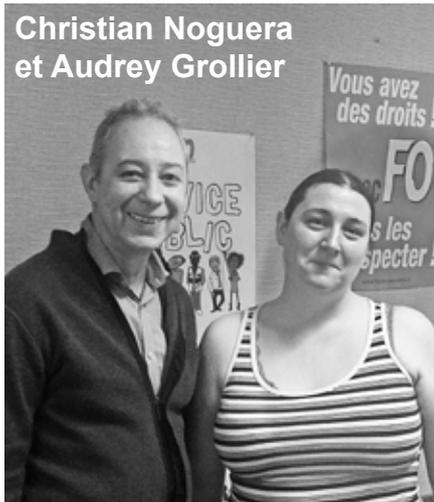
**TOUS EN GRÈVE le 7 mars
TOUS À LA MANIFESTATION NATIONALE**

Syndicat de la Santé Privée du Maine-et-Loire

L'AG de la santé privée s'est tenue le jeudi 26 janvier dernier en présence d'une cinquantaine de camarades, ce qui est un succès dans un secteur où les emplois du temps sont complexes.

Elle était présidée par JJ Péaud, secrétaire du groupement régional des services publics et services de santé et membre du bureau de l'UD.

Christian Noguera, son secrétaire, a présenté le rapport d'activité du syndicat, en insistant sur le fait qu'il a été construit largement à partir des contributions adressées par les différentes sections. Le Combat Social a rencontré Audrey Grollier, trésorière du syndicat et Christian Noguera.



CS : *En quelques mots pouvez-vous me préciser le contenu de votre assemblée générale? ?*

Audrey : Nous sommes revenus sur le fait que notre syndicat a pris toute sa place dans les journées de grève et de mobilisation organisées pour le Retrait puis l'abrogation de la loi Travail qui ont eu lieu du 9 mars au 15 septembre 2016, avec deux ponts forts :

Le 31 mars, où 70 salariés de la santé privée étaient présents dans la manifestation d'Angers, de même à CHOLET ou une forte délégation de la Polyclinique du Parc a participé à la manifestation choletaise. Nous n'avons pas été de reste à SAUMUR avec la participation de nos camarades du SSR LES RÉCOLLETS.

Le 14 juin ensuite : 25 adhérents et sympathisants de notre secteur ont participé à la manifestation nationale à Paris.

Il faut noter qu'à plusieurs reprises, des appels communs FO/CGT ont été rédigés notamment en lien avec nos camarades de la Mutualité française Anjou Mayenne.

Nous avons ensuite évoqué la préparation de la journée de grève et de la manifestation nationale du 7 mars.

Nous avons d'ores et déjà (le 14 février) 30 inscrits à la manifestation nationale!

Christian : La préparation du 7 mars s'appuie notamment sur les revendications formulées dans les deux principales conventions collectives de notre secteur : CCN 51 (établissements à but non lucratif), CCU FHP (cliniques privées à but lucratif) et Synerpa (cliniques et maisons de retraites privées commerciales)

Dans ces deux secteurs, le patronat bloque les salaires.

Dans la CCN 51, la valeur du point est figée depuis le 1er décembre 2010. Cela fait des mois que la fédération patronale FEHAP s'agite, se retranche derrière l'obtention du Crédit d'Impôt sur La Taxe sur les Salaires (l'équivalent du CICE dans le secteur non lucratif). Et pendant ce temps, le blocage continue! La négociation sur les classifications et les nouveaux métiers piétinent depuis des mois.

Dans la CCU (secteur lucratif) depuis 2012, la Fédération patronale de l'hospitalisation privée (FHP) se moque des salariés et des organisations syndicales qui les représentent! La valeur du point est figée, la révision de la grille de classifications maintes fois promise est sans cesse reportée. Il faut noter que les em-

ployeurs de ce secteur se sont nettement prononcés pour la mise en œuvre de la loi Travail, bien avant son adoption et cherchent à renvoyer la négociation à l'échelle des établissements.

Dans une déclaration commune FO/CGT faite lors d'une Commission mixte, nous avons condamné cette attitude et réaffirmé notre attachement à la négociation au niveau de la branche.

CS : *Quelle est la configuration de votre syndicat?*

Audrey : Notre syndicat a été créé à l'origine dans des établissements à but non lucratif.

Nous avons décidé d'un plan de déploiement pour nous construire, aussi, dans le secteur commercial. Avec succès puisque pour la première fois en 2016, un tiers des adhérents du syndicat relèvent du secteur privé lucratif (cliniques et maisons de retraite)

Le syndicat est implanté dans plus de 20 établissements du département et compte plus de 200 adhérents.

En six ans nous avons plus que doublé nos effectifs!

Union syndicale des métaux du Maine-et-Loire

Le congrès annuel de l'Union Syndicale des Métaux de Maine et Loire était présidé, ce 10 février, par Paul Ribeiro, secrétaire fédéral. Catherine Rochard y représentait l'Union Départementale.

À l'issue du rapport introductif de Christian Mérot, le

secrétaire de « USM, la trentaine de militants réunis sont longuement revenus sur la situation dans leur secteur.

Christian Mérot, secrétaire de l'USM, a répondu aux questions du Combat Social.



Le Combat Social : Peux-tu faire un point sur la situation de la métallurgie dans le Maine-et-Loire ?

Christian Mérot : On y constate que la production industrielle reste encore très inférieure à celle d'avant 2008. Les suppressions d'emplois et les défaillances d'entreprises se poursuivent. Le tissu industriel se réduit. Ainsi les disparitions des entreprises Thomson, Valée EEM, RTN Gouett ou les très lourdes réductions d'effectifs à Thyssen et Euramax, pour ne citer que ces exemples récents.

Cette désindustrialisation est la conséquence directe de la politique d'austérité menée depuis des années par les gouvernements successifs, avec la complicité de certaines organisations syndicales, principalement de la CFDT.

CS : Il semblerait que les conséquences de la loi El Khomri soient particulières dans votre secteur. Tu peux préciser ?

CM : Il faut savoir que la métallurgie, c'est une convention collective nationale pour les cadres, mais de multiples conventions collectives territoriales pour les ouvriers et employés. Du coup, s'engouffrant dans la brèche

ouverte par la loi Travail, le patronat du secteur s'est fixé un objectif : détruire les CC territoriales, élaborer une convention collective nationale a minima pour renvoyer ensuite la négociation des salaires et des classifications dans les entreprises.

Et la CFDT est complice. Dans le département, lors des négociations salariales, la CFDT n'a pas signé l'accord de salaire, qui ne prévoyait certes que de faibles augmentations — à hauteur de la progression du SMIC —, mais ce n'est pas cela qui les a poussés à ne pas signer. Sans leur signature, ce sera une « année blanche » pour les salaires minimaux, ce qui renvoie la négociation de la moindre augmentation vers les entreprises et décrédibilise les négociations de la branche départementale.

Les accords sur les salaires minimaux c'est le « socle » sur lequel les camarades s'appuient dans les négociations locales pour exiger plus. Sans ce socle, nous constatons dans les entreprises des politiques salariales de rigueur marquées par des budgets très faibles et l'extension de l'individualisation des augmentations.

CS : On a pu lire dans la presse locale une interview de ton alter ego de la

CFDT qui se félicitait de la « bonne qualité » des relations entre « partenaires sociaux » dans la métallurgie du département¹ prouvée par la signature « d'accords de compétitivité ». Tu peux nous donner ton avis ?

CM : cet article est littéralement scandaleux, bourré de contre vérité. Il décrit les prétendus bienfaits de l'accord de compétitivité chez CBI, que notre trop jeune section syndicale n'a pu empêcher, affirmant qu'il « stabilisait l'emploi en contrepartie de la perte de 7 jours de RTT et de multiples autres remises en causes.

Factuellement, c'est un mensonge. Des 450 emplois que cet accord aurait sauvés, il n'en reste guère plus de 400 et la perte d'emplois se poursuit. Comme sont des mensonges tout ce qu'il avance pour les autres entreprises.

Mais cet article vise autre chose : il vise à montrer du doigt FO comme l'organisation qui empêche la sauvegarde de l'emploi en s'opposant aux accords de compétitivité. Il écrit en effet : « Seule ombre au tableau, l'avenir de Valeo, à Angers, qui emploie 1 200 salariés. "La direction souhaite un accord de compétitivité, pour ▶▶

¹ Ouest France du 20 janvier 2017

►► *faire diminuer ses coûts, mais le dialogue social est bloqué*”.

Tu auras deviné par qui : par la section FO bien sûr, qui, entraînant avec elle la CGT, s'est frontalement opposée à un accord qui prévoyait des dispositions totalement inacceptable, parmi lesquelles, par exemple l'allongement du temps de travail de la bagatelle de près d'un mois, bien sûr à salaire constant².

² Voir Le Combat Social FO 49 d'octobre 2016

La CFDT est bien dans son rôle de syndicat jaune qui désigne FO à la vindicte patronale!

CS : Et au niveau de l'interprofessionnel?

Nous avons pris toute notre place, l'an dernier, dans la bataille contre la loi El Khomri. Notre congrès de l'USM 49 a d'ailleurs réaffirmé qu'entreprise par entreprise, administration par administration, les capacités de résistance

des salariés sont limitées.

C'est pourquoi nous avons réaffirmé, dans notre résolution, qu'y compris la satisfaction de nos propres revendications sectorielles passe par une riposte interprofessionnelle d'une grande ampleur, privé – public, laquelle est à l'ordre du jour.

À ce titre, notre congrès appelle tous les militants disponibles à soutenir l'action du 7 mars 2017 en participant à la manifestation à Paris.

Syndicat des territoriaux de l'agglomération, de la ville et du CCAS d'Angers

Nos camarades du syndicat Ville d'Angers-CCAS-Angers Loire Métropole ont réuni leur assemblée générale annuelle le 19 janvier dernier, dans la grande salle Fernad Pellou-

tier de la bourse du travail. Près de 100 adhérents y assistaient.

Combat Social a recueilli les propos de Patrice Bouyer, secrétaire du syndicat.

Le Combat Social FO 49 : Votre assemblée générale était massive : une centaine de participants. Peux-tu nous décrire ton syndicat en quelques mots?

Patrice Bouyer : C'est syndicat en constante progression ces dernières années. En nombre d'adhérents d'abord, et en implantation ensuite. Il ne reste plus guère de secteur où il n'y a pas de militant Force Ouvrière.

Nous avons conquis, en 2014, la seconde place à l'agglomération et la troisième à la ville. Notre objectif est à terme de conquérir la place qui devrait être la nôtre : la première. Et nous nous y employons.

Comment procédez-vous?

Le syndicat est sur tous les dossiers. Les agents reconnaissent notre activité, reconnaissent que nous mettons exclusivement en avant leurs intérêts.

Quels ont été vos principaux dossiers au cours de l'année écoulée?

Les salaires d'abord. Ce ne sont pas les anecdotes deux fois 0,6 % (1er juillet 2016 et 1er février 2017), qui changent grand-chose au fait que le point d'indice est quasiment figé depuis 2010. En plus, Valls a imposé à la hussarde un « protocole d'accord » pourtant minoritaire qui remet en cause nos déroulements de car- ►►



►► rière et prépare les mobilités forcées dans le cadre des restructurations.

La loi NOTRe et ses conséquences ensuite¹, qui rebat complètement les cartes en matière de compétences entre la ville et l'agglomération, dans un unique but : les économies budgétaires.

Du fait des restrictions budgétaires, les agents sont devenus la « variable d'ajustement » des budgets : la masse salariale stagne, ce qui signifie en clair la disparition de dizaines d'emplois.

Les personnels de nos collectivités sont sous pression. Fusions de services, redéfinitions de leurs compétences, mutualisation des activités entre les collectivités agglomération et ville, mutualisation avec les communes de l'agglomération, externalisation de fonctions...

Il y a ceux que l'on écrase sous les tâches à accomplir (musées, Urbanisme, Petite Enfance, CCAS,

EHPAD...), et il y a ceux qui voient disparaître leurs missions, lesquelles sont soit externalisées (Agence de Développement, Angers Tourisme, Patinoire, Voirie, Eaux et Assainissement. . .), soit confiées à des entreprises d'insertion (Espaces verts).

C'est cela, chez nous, l'application du le pacte de responsabilité.

Nous sommes présents sur tous ces dossiers, que ce soit dans les instances, ou en mobilisant les agents, organisant des heures d'info, des débrayages...

Le combat contre la loi Travail a mobilisé toutes les structures de l'organisation. Comment vous y êtes-vous inscrits ?

Nous avons cherché à mobiliser les agents tout au long du combat contre cette loi. À notre initiative, des appels communs avec les autres organisations dressées contre cette loi ont été diffusés aux agents

Ce combat nous l'avons toujours relié à nos propres revendications. La loi El Khomri n'est qu'un avatar d'une politique plus générale des destructions des conquêtes sociales, et notamment de destruction des services publics.

Les fédérations FO et CGT des services publics appellent elles aussi à la grève et à la manifestation le 7 mars. Comment préparez-vous cette échéance ?

Notre assemblée générale a adopté une « adresse à tous les agents de la ville d'Angers, CCAS et Angers Loire Métropole ». Dans cette adresse nous relierons très clairement le combat pour la sauvegarde des services publics à nos revendications concrètes. Cette adresse, nous l'avons diffusée massivement à l'ensemble des agents. En ce moment, nous recherchons un appel commun avec la CGT et Sud, qui devrait aboutir dans les jours qui viennent. À ce jour (15 février NDLR) nous sommes plus d'une vingtaine d'inscrits à la manifestation.

¹ Nouvelle Organisation Territoriale de la République.



La tribune de l'Assemblée générale. Assis, de droite à gauche : Julie Suchaire, Sebastien Tesnière (secrétaires adjoints), Patrice Bouyer (secrétaire général), Xavier Redon (secrétaire adjoint). Au lutrin : deux camarades du secteur des ATSEM.

Syndicat du Centre Hospitalier Spécialisé CESAME

Le syndicat du CHS Cesame a tenu son AG le 7 février dans les locaux du centre. Son secrétaire, Jean-Jacques Péaud nous a transmis les

notes qui lui ont permis de présenter le rapport d'activité.

Nous les reproduisons dans leur intégralité.

« Mes chers camarades, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par une forte mobilisation. De nombreuses manifestations organisées dans le cadre de la bagarre contre la loi "Travail" durant tout le premier semestre ; grève et manifestation le 8 novembre dans le cadre d'un appel national contre la loi santé et la politique d'austérité imposée aux établissements de santé.

Nous avons aussi participé à la conférence nationale des délégués organisée par la fédération le 26 octobre dernier.

Autant de temps forts qui ont marqué cette année de bagarre.

Année chargée également en interne, avec la mise en place du projet d'établissement, projet contre lequel le syndicat a émis un vote négatif contre tous ses volets (projet architectural, social, de communication...). Rappelez-vous : nous avons organisé un débrayage lors de la tenue du conseil d'administration, nous avons convoqué une assemblée générale... Rajoutons à cela le quotidien de nos interventions, que ce soit pour des dossiers individuels, des renseignements ou des interventions sur des problèmes d'effectifs, de fonctionnement dans

les services [suit la description de diverses interventions — NDLR]. Autant dire que 2016 a été bien occupée.

L'activité déployée tout au long de l'année, en lien avec le conseil syndical, a toujours permis de faire le lien entre les problèmes locaux et la situation générale.

Le projet d'établissement et ses conséquences en sont l'exemple même. Ce qui finalement détermine ce projet c'est bien la recherche d'économies pour faire face au manque de financement organisé par les pouvoirs publics.

Habillé des orientations nationales de la loi de santé (parcours de soin, ambulatoire, droits des patients), le Projet d'Établissement au bout du compte se résume aux fermetures de lits (90), aux suppressions de postes (25 d'ici 2018), et aux économies réalisées (deux millions) qui, peut être, compenseront les insuffisances budgétaires!

Rajoutons à la situation locale, les inquiétudes liées à la mise en place du GHT, qui regroupe 11 établissements de santé publics, et dont les premiers échos sont l'éventualité d'une blanchisserie interhospitalière!

Nous avons voté au CESAME, comme



Jean-Jacques Péaud

dans les 10 autres établissements contre la mise en place du GHT et nous avons pu grâce aux discussions avec la CGT empêcher que les syndicats CGT et SUD ne participent à la Conférence de dialogue social territoriale, véritable tentative d'intégration des syndicats à la cogestion des GHT. Du coup il n'y aura que des représentants CFDT dans cette instance.

Préserver notre indépendance d'action, de réflexion, nous permet de discuter en toute liberté avec les autres OS, sans pour autant négliger notre développement. ▶▶



Dans la manifestation angevine du 26 mai 2016

►► Nos camarades trésorières feront le bilan lors du rapport de trésorerie, mais nous pouvons annoncer que 2016 aura été une nouvelle année de progression, en cartes et en timbres.

Pour autant, il faut un peu plus de rigueur dans le suivi des adhérents, car nous perdons encore ici et là des camarades, faute de les voir régulièrement. Je tiens à l'occasion de ce rapport à souligner le travail important réalisé par Brigitte en lien avec les trésorières, qui a permis d'obtenir cette nouvelle progression, en secouant les puces à tous les camarades du conseil, moi compris, pour collecter l'ensemble des cotisations!

Daniel évoquera sûrement la mise en place de la section des retraités, il paraissait important, en lien avec

l'union départementale des retraités, de garder le lien avec nos anciens adhérents lors de leur départ en retraite. Ils ont des revendications spécifiques, et nous avons besoin de leur aide. Il y aura donc 2 réunions spécifiques par an où ils seront invités, l'assemblée générale, et le conseil de décembre qui permet de réunir tout le monde autour d'un repas fraternel.

Avant de vous laisser la parole, quelques mots sur 2017 qui a déjà vu une délégation à la Préfecture le 5 janvier, une délégation à la direction le 25 et une assemblée du personnel le 17 du même mois.

Si on ajoute que nous sommes en pleine préparation de la grève et de la manifestation nationale du 7¹ mars et

1 À l'heure où nous mettons sous presse, plus de 30 salariés du CESAME sont inscrits à la manifestation du 7 mars.

dans l'organisation des réunions d'information dans les services, la préparation des diffusions communes du tract intersyndical, les tournées des services en commun avec la CGT sur 3 semaines, la préparation d'une assemblée générale après le 7 mars pour faire le bilan de la grève et envisager la poursuite sur les conséquences du projet d'établissement... vous comprendrez facilement que le syndicat doit être "au carré" et qu'il y aura besoin que chacun prenne sa part du boulot!

Vive le syndicat FO des hospitaliers de Ste Gemmes-sur-Loire!

Vive la Fédération des Services publics et des services de santé

Vive la Confédération FORCE OUVRIÈRE!



Syndicat du Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

Le syndicat du CHU a réuni son assemblée annuelle statutaire le 31 janvier. Manu Dubourg (secrétaire du syndicat) et Benjamin Delrue (secrétaire adjoint) ont présenté le

rapport d'activité à deux voix. Ils ont bien voulu faire, pour Combat Social, un tour d'horizon de l'activité de leur syndicat l'an dernier

Le Combat Social FO 49 : Il semblerait que votre section syndicale a déployé une forte activité l'an dernier. Vous pouvez me la décrire ?

Manu Dubourg : Nous avons, comme tous les autres syndicats, beaucoup mobilisé contre la loi « Travail ».

Mais il se trouve que cette mobilisation s'est cumulée avec le fait que FO a été à l'initiative d'une grève aux urgences contre des suppressions de postes. Nous avons d'ailleurs toujours fait le lien entre les attaques contre le droit du travail et les attaques en cours et à venir sur la fonction publique hospitalière.

FO est à l'origine d'un mois de grève aux Urgences en juin et de plusieurs journées de grève sur l'ensemble du CHU.

Cela nous a permis de rédiger, avec



Benjamin Delrue (à gauche) et Manu Dubourg (à droite) au local syndical du CHU

les personnels, des cahiers de revendication rassemblant 27 services! Ces batailles, contre la loi El Khomri d'une part, sur nos revendications spécifiques de l'autre, ont considérablement renforcé nos rangs.

Dans le même temps, nous avons

« cassé » l'habituelle intersyndicale CGT-CFDT-SUD, particulièrement « traditionnelle » au CHU.

u fait de l'activité que nous avons déployée (aidés aussi – il faut l'avouer – par les positions de « jaunes » de la CFDT) nous avons constitué un ►►

►► axe FO-CGT avec Sud.

Nous avons « profité » de la journée de grève du 8 novembre pour déposer, en délégation, les cahiers de revendication à la direction.

Benjamin Delrue : Nous n'oublions pas non plus l'intervention dans les instances. Du fait des réorganisations, nous réclamons depuis des mois une expertise du CHS-CT, que la direction refusait jusqu'alors. Nous avons introduit un recours en justice avec d'autres organisations syndicales, la justice nous a donné raison, l'employeur doit maintenant s'exécuter.

Nous sommes systématiquement

présents dans toutes les instances où nous sommes élus pour défendre les intérêts des personnels (CTE, CAP, Commission formation, Commission de réforme...)

Manu Dubourg : Notre objectif est clair : se développer, augmenter le nombre d'adhérents et faire un score plus important aux élections 2018.

Nous avons par exemple l'objectif d'obtenir 3 sièges au CTE (ce qui suppose que nous progressions d'environ 80 voix) et gagner notre présence dans autant de CAP que possible, afin que nous puissions représenter toutes les catégories. Mais cela suppose aussi que nous syndiquions dans toutes

les catégories. C'est l'objectif que nous nous sommes assigné lors de notre AG.

Pouvez-vous me dire où vous en êtes de la préparation du 7 mars ?

Ben Delrue : Nous le préparons sérieusement. À ce jour (15 février), nous avons une vingtaine d'inscrits. Nous en voulons plus bien sûr. Pour cela nous avons diffusé un tract sur tout le CHU ou nous appelons les personnels à la grève et à la manifestation, tract au sein duquel nous nous adressons publiquement à la CGT et à Sud, pour organiser le combat ensemble.

Syndicat départemental de l'Action Sociale

Vendredi 27 janvier, sous la présidence d'Eric Denizet, secrétaire général adjoint de la fédération de l'Action Sociale, s'est tenue l'AG du SDAS-FO 49 en présence d'une

trentaine de militants. Christian Mérot y a apporté le salut de l'Union Départementale. Marc Mandelbaum, secrétaire du syndicat, a bien voulu répondre à nos questions.



Marc Mandelbaum

Combat Social : Peux-tu, en quelques mots, nous présenter votre secteur d'intervention et les questions qui s'y posent ?

Marc Mandelbaum : Notre secteur, c'est celui du « médico-social », c'est-à-dire l'accueil des personnes handicapées, inadaptées, des jeunes adultes en rupture sociale... Nos établissements sont pour l'essentiel financés par les

départements. Dès lors qu'il y a médicalisation, l'ARS (Agence Régionale de Santé), intervient aussi dans le financement.

Nous avons longtemps considéré que nous faisons partie d'un champ un peu « protégé ». Travaillant avec des publics fragilisés, exclus, etc., il nous semblait en effet que nos financements pouvaient être pérennes. C'était sans compter avec deux calamités : Les politiques de rigueur avec leurs restrictions drastiques des subventions aux collectivités territoriales (dont les départements) d'une part qui les conduisent à réduire tous leurs budgets, y compris les budgets sociaux, et d'autre part les injonctions de l'Europe qui au nom de la « concurrence libre et non faussée » exige que le secteur social soit lui aussi soumis à la concurrence. Ce qui fait que dans

notre département par exemple, tous les établissements sont en « stand by ». Le département a lancé des appels à projets ouverts y compris au privé et dans l'attente de leurs dépouillements, rien ne bouge, aucun financement, sinon le « courant » n'est débloqué.

Nous avons combattu toute l'année dernière contre cette mise en concurrence et contre les menaces qu'elle fait peser sur nos emplois. Nous avons tenu de multiples assemblées générales, nous avons manifesté plusieurs fois auprès des financeurs.

Ce qui est en train de se préparer, si nous n'inversons pas la vapeur, c'est un plan social d'ampleur dans le département !

Je suppose que ce problème a occupé une grande part de vos débats à l'AG ?

Oui, bien sûr. Mais il n'a pas été le seul.

Nous avons aussi fait le bilan de l'activité de nos sections dans les établissements où elles interviennent. Nous avons longuement évoqué aussi la bagarre contre la loi El Khomri.

Enfin, Eric Denizet a fait le point des négociations conventionnelles : les employeurs veulent fusionner notre convention collective avec la CCN 51 (établissement d'hospitalisation à but non lucratif), pour créer une grande convention collective unique, avec ce que cela suppose de remise en cause

des droits de chacune des conventions. Dans l'atmosphère ambiante de remise en cause des conquêtes sociales, il n'a que les menteurs ou les aveugles qui peuvent affirmer que la dite convention reprendrait « le meilleur des deux ».

À cela s'ajoute d'importantes dissensions entre certaines fédérations patronales de la BASS (Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif) qui fait peser de graves dangers sur la pérennité de

cette branche.

Qu'en est-il du 7 mars dans votre secteur ?

L'Action sociale est pleinement engagée dans la préparation de la grève et de la manifestation. Nous mobilisons autour de nos propres revendications (défense de la convention collective, augmentation générale des salaires, maintien de la reconnaissance des diplômes nationaux pour les principales d'entre elles.



Information

Les camarades de la société d'intérim «Manpower» préparent leurs élections. Vous trouverez en encart un appel à candidature.

Les camarades souhaitent que vous le communiquiez aux intérimaires de Manpower qui travaillent dans votre entreprise ou organisme.

Les élections professionnelles dans ce secteur sont particulièrement difficile à organiser du fait de la grande mobilité des intérimaires.

Donnons leur un coup de main !

L'Union Départementale cgt-Force Ouvrière de Maine et Loire se dote d'un nouveau site !

Toutes les informations et communiqués de l'UD,
les formations, les adresses, la possibilité d'adresser des messages,
l'adhésion en ligne, les sites utiles...
et bien d'autres choses encore !

Consultez-le, faites-le connaître !

www.fo49.fr

The screenshot shows the homepage of the website **www.fo49.fr**. At the top, the browser address bar displays the URL. The page header features the title "Union Départementale cgt-Force Ouvrière de Maine et Loire" and a navigation menu with items: ACCUEIL, QUI SOMMES NOUS, ADHÉRER À FO, CONTACTER L'UD, LES UNION LOCALES FO, FORMATIONS, and MENTIONS LÉGALES. Below the navigation, there are sections for "LIENS UTILES" (with links to the FO Confederation, Jean-Claude Mailly's editorials, Force Ouvrière federations, FO Departments, and FO videos), "L'UD COMMUNIQUE" (with a sub-section for "COMMUNIQUÉS DE L'UD" featuring a graphic for "LA GRILLE"), and "LES NUMÉROS DU COMBAT SOCIAL FO 49" (listing issues from January 2017 back to July 2016). A central banner reads "7 MARS : GREVE ET MANIFESTATION NATIONALE" with the slogan "Défendre l'Hôpital, défendre la Sécurité, défendre les services publics!". Below this, an article titled "Les différents appels au 7 mars" is dated 13 février 2017. To the right, an "ARCHIVES" section allows users to "Sélectionner un mois". At the bottom, there are three smaller articles: "Les Fédérations FO et CGT de la sécurité sociale appellent à la grève et à la manifestation nationale le 7 mars" (dated 13 février 2017), "La Fédération FO de l'enseignement appelle à la grève et à la manifestation nationale le 7 mars" (dated 2 février 2017), and "Soutien des UD FO et CGT, de la FSU, de Solidaires, de l'UNEF et de l'UNL à la grève et la manifestation nationale du 7 mars" (dated 1 février 2017). The footer contains the slogan "TOUS UNIS POUR LA DÉFENSE" and a link to "Télécharger le communiqué".